

**CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL  
SITE DE ROMANS-SUR-ISÈRE**

**CITÉ DE LA MUSIQUE**

3 quai Sainte-Claire - Romans-sur-Isère  
Tél : 04 75 02 26 42  
conservatoire.valenceromansagglo.fr

**HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT**

Accueil téléphonique : 8h30-12h / 13h30-17h30 (vendredi 17h)  
Secrétariat 13h30-17h30 (vendredi 17h) et mercredi toute la journée.  
Liens pour inscriptions et informations :  
<https://conservatoire.valenceromansagglo.fr/Romans>

**Conservatoire**  
Musique & Danse

**CHAM**

Classes à horaires  
aménagés musique  
Romans-sur-Isère



**RÉUNION D'INFORMATION  
JEUDI 27 MARS 2025  
À 18H30**

Cité de la musique

MINISTÈRE  
DE LA CULTURE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

- LA  
DRO  
ME -  
LE DÉPARTEMENT

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

collège  
André Malraux  
académie  
Grenoble  
Éducation  
NATIONALE

**ROMANS** SUR  
ISÈRE

ACADÉMIE  
DE GRENOBLE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Plus d'infos sur [conservatoire.valenceromansagglo.fr](https://conservatoire.valenceromansagglo.fr)

valence  
romans  
AGGLO

Destinées aux élèves motivés par la pratique musicale, les Classes à Horaires Aménagés Musique offrent la possibilité de recevoir, en complémentarité avec la formation scolaire, une formation dans le domaine artistique.

Cette organisation du temps scolaire garantit aux élèves concernés les meilleures chances d'épanouissement dans ces deux domaines.

## CLASSES CONCERNÉES

### CHAM COLLÈGE

Collège André Malraux  
1 avenue Georges Pompidou  
26100 Romans-sur-Isère  
Tél. 04 75 02 12 55  
[college-malraux-romans.web.ac-grenoble.fr](http://college-malraux-romans.web.ac-grenoble.fr)

Ce partenariat respecte l'intégralité du programme de l'Éducation nationale auquel s'ajoutent les enseignements artistiques.

Le suivi de la scolarité est assuré conjointement par le Conservatoire et le collège.

Les élèves hors secteur du collège Malraux souhaitant une inscription en CHAM, doivent demander une dérogation au motif de parcours scolaire particulier (se renseigner auprès de l'école de votre enfant pour la démarche à suivre et le calendrier)

## INSCRIPTION

Le dossier d'inscription sera disponible en ligne sur le site internet du collège André Malraux et en version papier auprès du secrétariat du collège **du 17 mars au 18 avril 2025**.

Le dossier devra être remis au collège dûment rempli et accompagné des pièces demandées.

## ADMISSIBILITÉ

Tests d'admission :

Pour les enfants qui ne sont pas encore inscrits au Conservatoire, un test de formation musicale et un entretien de motivation auront lieu **le lundi 14 avril 2025 à partir de 13h30**.

L'admission définitive est prononcée par une commission mixte réunissant l'Inspection académique (ministère de l'Éducation nationale) et le Conservatoire qui aura lieu le **mardi 6 mai 2025**.

Un courrier notifiant la décision sera ensuite envoyé aux familles.

## FRAIS DE SCOLARITÉ

Une fois admis en classe CHAM, l'enfant doit s'inscrire au Conservatoire **(du 02 au 30 juin 2025)** en s'acquittant des droits d'inscription (16 euros) puis, en cours d'année, des **frais de scolarité calculés en fonction du quotient familial** et du secteur géographique d'habitation.



## RÉUNION D'INFORMATION

Jeudi 27 mars 2024  
à 18h30  
Cité de la Musique  
Romans-sur-Isère

## CONCERT

Une représentation  
publique  
des élèves,  
**lundi 23 juin 2025 à  
19h00**,  
vient clôturer l'année  
à l'auditorium de  
la Cité de la musique.

